

étrange que Juvénal ait pu faire mention des œuvres du pseudo-Denys, au temps du Concile de Chalcédoine, c'est-à-dire à une époque où ces œuvres étaient, semble-t-il, totalement inconnues. D'autres, supposant que Juvénal a réellement raconté ce que l'Histoire d'Euthymius lui met dans la bouche, se demandent si ce patriarche de Jérusalem a été sincère : car il ne reculait pas toujours devant un faux, quand il était question de relever la gloire de son Église (1).

Quoi qu'il en soit, la tradition que Juvénal, au milieu du v^e siècle, aurait appelée déjà *une tradition ancienne et très véridique*, devait exister vers cette époque. Une preuve qui paraît assez péremptoire, est fournie par le fameux décret publié vers 494 par le pape Gélase. Le Pontife y range au nombre des Apocryphes un opuscule intitulé *du Passage de Marie, de Transitu Mariae* (2), déjà connu dans l'Occident ; connu, par conséquent, chez les Orientaux où il semble

(1) C'est ce dont se plaint le pape saint Léon dans une lettre à Maxime d'Antioche.

(2) Le décret de Gélase n'arrêta pas la propagation du petit livre. Nous savons par l'auteur de la lettre à Paule et Eustochie qu'au huitième siècle il courait en Occident parmi les fidèles. Et, pour le dire en passant, s'il y eut dans l'Église latine, pendant une partie du moyen âge, quelques doutes assez rares sur l'Assomption corporelle de Marie, c'est à cet auteur qu'ils sont dus. Il écrivait à ses prétendues correspondantes : « ne forte si venerit in manus vestras illud apocryphum de *Transitu ejusdem Virginis*, dubia pro certis recipiatis : quod multi Latinorum pietatis amore, studio legendi charius amplectuntur ». Après cette allusion à l'opuscule *du Passage de Marie*, l'auteur ajoute qu'un des arguments par lesquels on confirme l'Assomption corporelle de la Vierge, c'est qu'on montre à Jérusalem son tombeau *vide*, d'où coulerait, dit-on, une manne précieuse. Pour lui, il n'ose rien décider sur le fait de l'Assomption, ni pour ni contre. « Quod, quia Deo nihil est impossibile, nec nos de beata Virgine Maria factum abnuimus, quam propter cautelam, salva fide, pio magis desiderio opinari oportet, quam inconsulte definire quod sine periculo nescitur ». (Epist. 9, *ad Paulam et Eustoch.*, de *Assumpt. B. M.*, n. 2, in *Mantissa Opp. S. Hieron. P. L.*, xxx, 123, 124). On croyait que la lettre était vraiment de saint Jérôme, et la grande autorité du saint docteur fut pour quelques-uns l'occasion de doutes semblables à ceux qui sont exprimés par son auteur.

avoir eu sa première origine. Il serait malaisé de dire au juste de quel livre parle saint Gélase ; ou, du moins, quelle rédaction il avait en vue. Ce qui est sûr, c'est qu'alors il y avait déjà par le monde chrétien plusieurs petits ouvrages sur le Passage et l'Assomption de la bienheureuse Marie.

J'en ai trois sous les yeux, en écrivant ces lignes : deux en latin, le dernier en grec. L'un des deux premiers est attribué, mais faussement, à saint Méliton, un Père du second siècle ; l'autre moins répandu ne porte le nom d'aucun auteur ; quant au dernier, il serait de saint Jean l'Évangéliste, si on en croyait le titre et le prologue. Il y a, de plus, nombre d'éditions ou de versions syriaques, arabes et autres. Un érudit de mérite, Constantin Tischendorf, estime que les textes latins, arabes et syriaques sur le *Passage* de la Mère de Dieu dérivent tous du texte grec de la *Dormition de Marie* ; lequel, au jugement du même savant, aurait vu le jour, au moins pour les parties substantielles, soit dans le quatrième siècle de notre ère, soit même à une époque plus reculée, peut-être dès le second siècle (1).

(1) On trouvera le texte du Pseudo-Méliton dans la Patr. grecque de Migne, IV, 1231, suiv. Voici quelques mots du Prologue, d'où l'on pourrait inférer que cette œuvre en suppose encore une autre antérieure : « Méliton, serviteur de Dieu, évêque de l'Église de Sardes... J'ai souvenir d'avoir souvent écrit sur un certain Leucius, qui, ayant conversé comme nous avec les Apôtres, a, par une audace téméraire..., corrompu mensongèrement en plusieurs points leur doctrine... Et comme si cela ne lui suffisait pas, il a tellement déformé la vérité sur le Passage de la bienheureuse toujours Vierge Marie, Mère de Dieu, qu'il n'est permis dans l'Église ni de le lire, ni même de l'entendre ». Voyez C. Tischendorf, *Apocalypses apocryphae... item, Mariae Dormitio* (Lipsiae, 1866) Prolog., p. xxxiv, cum sqq. Texte, pp. 95, sqq. C'est sous le nom de ce Leucius que le catalogue gélasien condamne en bloc une foule d'actes apocryphes : « libri omnes quos fecit Leucius, discipulus diaboli ». Saint Epiphane faisant de lui un disciple de Jean l'Évangéliste, on voit que la question de l'Assomption corporelle de

Du reste, si tous ces ouvrages s'accordent pour la substance, c'est-à-dire, racontent tous et le trépas admirable et l'Assomption corporelle de la Mère de Dieu, les circonstances du récit sont loin d'être identiques. Cependant il n'est aucun texte qui ne fasse mourir la bienheureuse Vierge à Jérusalem; aucun qui ne montre les Apôtres revenant sur les nuées des différents pays où les avait dispersés leur apostolat, pour se réunir soit près de Marie mourante, soit auprès de son tombeau, à Gethsémani.

Le texte du faux Mélicon ne parle nullement de l'arrivée tardive de l'apôtre saint Thomas. D'après lui, tous les Apôtres sans exception étaient là rangés autour de Marie, quand Jésus-Christ descendit visiblement du ciel pour appeler sa mère à la récompense; tous la virent rendre à Dieu sa bienheureuse âme; tous, sur l'ordre de Jésus, portèrent le saint corps au sépulcre neuf, creusé dans la vallée de Josaphat, et demeurèrent veillant et priant autour de lui; tous enfin contemplèrent de leurs yeux Marie sortant du tombeau, à l'appel de son fils, et s'élevant au ciel, escortée et portée par les Anges.

Le second texte latin varie les circonstances. Il nous montre Jésus descendant, au milieu d'un nombre infini d'esprits angéliques, près de la couche de sa mère, et l'âme de celle-ci montant au ciel en compagnie de son fils. Mais l'apôtre Thomas n'était pas avec ses frères pour assister à cette bienheureuse mort, ni pour accompagner la sacrée dépouille au tombeau. Ce fut lui pourtant qui contempla le corps de Marie s'élevant

Marie remonterait aux origines du Christianisme, s'il a vraiment « déformé la vérité sur le Passage de la bienheureuse Vierge ».

dans les airs, vivant et glorieux. Il arrivait des Indes et se trouvait sur le mont des Oliviers. La Mère de Dieu laissa tomber entre ses mains la ceinture dont les Apôtres avaient entouré sa dépouille. Et quand les Apôtres lui montrèrent le tombeau de la Vierge : Elle n'est plus ici, dit-il; et il raconta sa vision et montra la ceinture, en témoignage de la vérité de son récit. Et les Apôtres, ayant écarté la pierre, trouvèrent le sépulcre vide, et, bénissant Dieu, ils furent reportés sur les nuées du ciel au lieu même d'où les Anges les avaient amenés.

Si nous mettons de côté, dans le livre *de la Dormition de Marie*, toutes les choses merveilleuses qui précédèrent sa dernière heure, nous trouvons encore le Fils de Dieu venant du ciel avec ses Anges consoler sa mère mourante. Tous les Apôtres sont encore là présents, Thomas comme les autres; et c'est devant eux que Jésus promet à Marie qu'elle sera désormais *corps et âme* au paradis. Le reste du récit, sauf les embellissements les plus légendaires, s'accorde avec ce que nous lisons dans saint Jean Damascène. La Vierge est déposée par les Apôtres dans le sépulcre de Gethsémani. Trois jours durant, tandis qu'ils font une sainte veille, un parfum tel que la terre n'en a pas connu, s'échappe du tombeau; les airs retentissent du chant des Anges invisibles; le troisième jour, tout se tait, et les Apôtres reconnaissent par là que le corps très pur et très saint de la Mère de Dieu a passé de ce monde au paradis, suivant la promesse du Seigneur.

Donc, encore une fois, si variées que soient les différentes versions du mystère, toutes affirment et la mort et la résurrection de la Mère de Dieu; dans toutes, Jésus-Christ lui-même manifeste aux Apôtres,

ou devant les Apôtres réunis, son dessein d'avoir au ciel avec lui, non seulement l'âme, mais le corps glorieux de sa mère; toutes nous montrent les disciples convaincus par un signe manifeste que la Vierge est véritablement sortie glorieuse du tombeau (1); toutes

(1) Il serait intéressant de comparer les récits des Apocryphes avec les visions d'Anne-Catherine Emmerich sur le même mystère; visions consignées dans *la Vie de la Sainte Vierge*, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, pp. 389 et suivantes de la traduction de l'abbé Cazalès (7^e édit. Amb. Bray, Paris, 1864). Une foule de traits sont identiques à ceux que nous donnent les Apocryphes. Pourtant si ce n'est pas sans miracle que les Apôtres viennent des pays les plus lointains pour assister au trépas de Marie, ils ne sont plus ici transportés par les Anges à travers les airs.

La Voyante suit le récit de saint Jean Damascène, de préférence aux autres, en racontant le mode dont fut constatée la résurrection de la Mère de Dieu. Saint Thomas, arrivant après tous les autres, demande instamment de contempler une dernière fois le corps virginal de la Mère de Dieu, et qu'on ouvre pour le satisfaire le tombeau où il est renfermé. C'est alors que la merveille de l'Assomption corporelle est reconnue : le tombeau apparaît vide, comme celui du Seigneur; il ne reste plus que les linges dont le saint corps avait été enveloppé pour la sépulture.

La circonstance capitale, où Catherine Emmerich se sépare non seulement de tous les apocryphes sans exception, mais universellement de tous les Pères Orientaux qui ont écrit ou prêché sur le *Passage de la Sainte Vierge*, c'est qu'elle fait d'Ephèse le théâtre de la mort, de la sépulture et de l'Assomption de Marie. Je n'ignore pas que pour donner créance à cette partie de ses visions, plusieurs font appel à la lettre synodique du Concile d'Ephèse, où il est dit que Nestorius a été condamné « dans cette ville, en laquelle Jean le théologien et la Vierge sainte Marie, Mère de Dieu... » Comme la phrase tronquée reste en suspens, ils la complètent par ces mots « ont leurs tombeaux ». Mais, leur demande-t-on, pourquoi ne pas lire : « ont leurs églises », ou quelque chose d'analogue? D'autant plus qu'il n'est aucunement prouvé que Marie ait jamais accompagné Jean à Ephèse; encore moins qu'elle y ait habité d'une manière durable. En outre, il est pour le moins fort douteux qu'elle vécût encore, à l'époque où saint Jean vint habiter Ephèse. Des deux rédactions du Passage de Marie, l'une fixe sa mort à la seconde année qui suivit l'Ascension du Seigneur, et quoique l'autre (celle du faux Méltion) porte dans certains manuscrits la 22^e année, le texte préféré par Tischendorf indique aussi la deuxième; époque à laquelle les Apôtres demeuraient encore à Jérusalem. Dans cette hypothèse on comprend sans peine comment tous les Apôtres purent se réunir auprès de la Vierge mourante. Marie fut-elle morte à 59 ans, comme porte une opinion d'ailleurs incertaine mais assez répandue, la difficulté ne s'en accroît pas, s'il est vrai que la dispersion des Apôtres eut lieu une dizaine d'années, au plus tôt, après la mort du Sauveur; c'est à-dire vers l'an 42 de notre ère. Les faire venir à point nommé de tous pays, même du fond de l'Inde, et sur les nuées du ciel, ou de la manière indiquée par Catherine Emmerich, a trop l'air d'une légende, tranchons le mot, d'une fable.

enfin témoignent d'une manière étonnante du respect, de la vénération, de l'amour filial des chrétiens pour Marie; plus encore peut-être de la puissance de cette Vierge auprès de Dieu : car parmi les promesses qui lui sont faites, à ce moment suprême, par son fils, il y a l'engagement formel de bénir quiconque l'hono-

Au reste, s'il faut dire toute ma pensée, je n'accorderais, pour ne rien dire de plus, qu'une assez petite confiance à ces visions trop vantées de la religieuse augustine du couvent d'Agnetenberg. Quand je retrouve dans cette Vie de la Sainte Vierge la plupart des détails manifestement légendaires donnés par les Apocryphes; quand on m'y fait, de la maison de la Vierge à Ephèse, un inventaire où rien n'est oublié, ni le toit, les fenêtres et la forme extérieure de l'édifice, ni le nombre et la disposition des cellules, ni les pièces et l'aspect des pauvres meubles, ni la niche où se conserve un crucifix, ni le chemin de la Croix avec la grotte du saint Sépulture; quand la Voyante me montre les Apôtres arrivant les uns après les autres des régions même les plus éloignées, sans excepter saint Jacques le Majeur mort depuis de longues années, puisque le concile de Jérusalem a déjà précédé; qu'elle me décrit pour chacun d'eux en particulier la taille, la coupe et la couleur de la barbe, le genre du vêtement, etc.; quand elle me fait assister à l'administration du saint Viatique et de l'Extrême-Onction, notant chacune des circonstances avec une précision minutieuse dont l'observateur le plus attentif ne serait pas capable; en vérité, je ne saurais reconnaître à ces signes une révélation surnaturelle.

Et la *Vie de Notre Seigneur*, sortie des mêmes sources, n'est pas pour me faire changer d'avis. Là, en effet, je rencontre mille récits qui me surprennent étrangement, si je les compare avec nos Evangiles. J'y vois Notre Seigneur sortant de la Judée pour voyager au pays des trois Rois, en Egypte, en Chypre; guérissant dans les traversées ceux qui pâtissent du mal de mer, visitant les mines, les hôpitaux, les champs, jusqu'aux stations balnéaires, assistant aux repas des noces, baptisant, guérissant et prêchant, comme il ne le fit pas même en Galilée, ni à Jérusalem; j'y rencontre, comme dans la *Vie de la sainte Vierge*, des descriptions si détaillées des lieux, des productions, des personnes, avec les noms, les caractères, les costumes, que jamais géographe ni touriste n'en donna de semblables. Que dirai-je de ce calice où, suivant la *Douloureuse Passion*, Jésus consacra son sang, à la dernière Cène; calice conservé dans l'arche par Noé, et plus tard employé par Melchisédech, quand il offrit son sacrifice de pain et de vin, symbole de l'Eucharistie? Encore une fois, toutes ces choses, et d'autres encore plus bizarres racontées dans la *vie de C. Em.*, m'empêchent de dire : *Digitus Dei est hic*, le doigt de Dieu est ici. J'y remarque trop évidemment, je ne dirai pas la fourberie, mais au moins, les reminiscences de choses lues, et venant d'une autre source que la lumière divine, avec l'imagination comme principale ouvrière. Au reste, je ne mets en doute ni les vertus de la Voyante, ni sa patience admirable, ni même certaines grâces extraordinaires dont elle aurait été favorisée; je parle uniquement des livres imprimés, ne sachant pas jusqu'à quel point ils retracent les pieuses méditations de Catherine Emmerich elle-même.

ra, et d'accorder toutes les grâces demandées par son intercession.

Que pouvons-nous conclure de documents si légendaires, tant de fois remaniés et retouchés suivant le caprice et le génie des traducteurs ? Une chose qui me paraît de grande importance dans la question que nous avons à traiter, c'est que le fond du récit, dégagé de sa trop luxueuse végétation de détails merveilleux, peut, non sans fondement, être regardé comme vrai. Il en est de ces petits ouvrages comme des Évangiles apocryphes, où sous mille fables vous retrouvez les dogmes capitaux de la foi des chrétiens d'alors, la Trinité, la virginité de Marie, l'Incarnation du Verbe, sa divinité, sa mort pour le salut du monde (1). Si donc, comme il est au moins vraisemblable, la substance de ces récits date du second siècle, il existait chez plusieurs, dès cette époque, une croyance *explicite* à l'Assomption corporelle de Marie; croyance qu'on tenait pour appuyée sur la parole de Dieu, puisque tous ces Apocryphes s'accordent à présenter l'Assomption comme affirmée par Notre Seigneur devant les Apôtres (2). Or, est-il malaisé de croire que la tradition alors écrite, et déparée sur plus d'un point

(1) Le moine Epiphane (1015) qu'il ne faut pas confondre avec saint Epiphane, évêque de Salamine, dans un discours sur la vie de la *Très Sainte Mère de Dieu*, met plus d'une fois à contribution les anciens livres apocryphes. Il le confesse, et déclare ne l'avoir pas fait sans raison. « Si nous avons emprunté quelque chose à des livres apocryphes ou même hérétiques, que personne ne nous en fasse un crime : car les témoignages qui viennent des ennemis n'en sont que plus dignes de foi, dit le grand Basile. L'homme admirable qui fut Cyrille, évêque d'Alexandrie, nous a donné l'exemple, etc. » Epiph. *Monach.*, *Sermo de Vita sanctissimæ Deiparæ*. P. G., cxx, 148.

(2) A supposer même que les Apôtres n'aient connu la résurrection de Marie que par la vue du sépulcre, vide de son précieux dépôt, on pourrait encore la croire sur l'autorité de Dieu. Il suffirait pour cela qu'ils eussent été *inspirés* de la transmettre comme un fait certain. De

par la légende comme le furent plusieurs autres, se rattache aux temps apostoliques ?

Quoi qu'il en soit de ces inductions et de ces vraisemblances, deux points me paraissent acquis. D'un côté, l'Assomption corporelle de Marie est contenue d'une manière au moins implicite dans les Écritures, et s'en dégage à peu près au même titre que le dogme de la Conception immaculée. De l'autre, nous avons pendant de longs siècles une tradition unanime et constante, et cette tradition, telle qu'elle est consignée, dès le septième siècle au plus tard, soit dans la Liturgie des Églises, soit dans les homélies des Docteurs et des Pères, tout en éclairant les textes de l'Écriture, paraît s'y présenter elle-même avec les caractères d'une tradition primitivement basée sur le témoignage de Dieu.

Remarquons, de plus, que les mêmes Pères, dans leurs homélies ou leurs discours, lors même qu'ils s'approprient, pour une partie du moins, les narrations des Apocryphes, ne font pas reposer uniquement ni principalement sur elles leur affirmation du mystère. Avant tout, ils en appellent à la parole divine. Sans doute, parmi les textes des Écritures, ordinairement cités par eux, il en est plusieurs qui ne se rapportent à l'Assomption de Marie qu'au sens accommodatic; mais il n'en est pas moins vrai que ce recours aux Écritures nous donne à juger que, dans la pensée des Pères, la résurrection glorieuse de la Vierge avait pour elle l'autorité de Dieu.

Il semble donc raisonnable de conclure que la

même, en effet, que nous croyons de foi divine les faits écrits par eux sous l'*inspiration* du Saint-Esprit, ainsi pouvons-nous croire de la même foi ce qu'ils auraient prêché sous l'*inspiration* du même Esprit.

croissance à l'Assomption corporelle de la Mère de Dieu pourrait, si l'Église estimait opportun de le faire, être proposée comme une vérité révélée de Dieu à la foi des chrétiens.

CHAPITRE III

Comment l'Assomption corporelle de la bienheureuse Vierge ressort de sa maternité divine. — Doctrine des Pères, des Docteurs et de la sainte Liturgie sur les multiples et nécessaires convenances qui relient l'un à l'autre ces deux mystères.

Revenons à notre but principal qui n'est autre que de montrer comment la maternité divine est pour Marie le centre et la source de toutes ses prérogatives. L'Assomption corporelle de cette glorieuse Vierge ne fait pas exception à la règle, et c'est là ce que nous allons voir dans le présent chapitre. A vrai dire, le chapitre précédent l'a déjà prouvé : car tous les arguments en faveur de ce privilège, qu'ils soient tirés des saintes Écritures ou des monuments de la Tradition, nous ramenaient à la bienheureuse maternité comme au titre fondamental du mystère. Mais il importe de mettre cette vérité dans une pleine évidence. C'est pourquoi nous allons interroger tour à tour les plus anciens comme les plus illustres panégyristes et défenseurs de l'Assomption corporelle de Marie, pour leur demander quel fut, à leur avis, le principe premier d'une grâce si merveilleuse (1). Leurs réponses,

(1) C'est avec intention que j'ai dit le principe *premier*. Il arrive aux Pères de rapporter immédiatement l'Assomption à d'autres privilèges de Marie que sa maternité. Mais ces autres privilèges, ils les déduisent eux-mêmes de la maternité.